



SAINT GERMAIN DU PUY

VILLE DE SAINT GERMAIN DU PUY

Rue Joliot Curie

18390 SAINT GERMAIN DU PUY

Tél : 02.48.30.84.18

CONSULTATION
MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

**CONSTRUCTION D'UN TERRAIN
EN GAZON SYNTHETIQUE
EN LIEU ET PLACE D'UN TERRAIN EN STABILISE**

Madame, Monsieur,

La ville de Saint Germain du Puy recherche un bureau d'études capable d'assurer une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un terrain en gazon synthétique en lieu et place d'un terrain en stabilisé, plaine de jeux Jacques Prévert.

Pour ce faire, je me permets de vous adresser cette lettre de consultation afin que vous puissiez, si vous le souhaitez, nous présenter une offre.

Vous trouverez l'ensemble des renseignements et documents vous permettant de vous porter candidat pour ce marché dans le dossier de consultation joint à la présente lettre.

Liste des pièces du dossier de consultation transmis aux candidats :

1. Règles de la consultation et modalités de remise des offres,
2. Descriptif des prestations de maîtrise d'œuvre (cahier des charges joint à accepter et signer par le candidat),
3. Déclaration et attestations sur l'honneur à compléter par le candidat,
4. Mémoire technique à compléter par le candidat,
5. Décomposition du prix global et forfaitaire à compléter par le candidat,
6. Plan de situation.

Dans l'attente de la réception d'une offre de votre bureau d'études, je reste à votre disposition pour tout complément d'information dont vous auriez besoin pour établir votre proposition.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le 17 AOÛT 2018

La Maire,
Marie-Christine BAUDOUIN



1. REGLES DE LA CONSULTATION ET MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Date limite de remise des offres

Le 7 septembre 2018 à 12h00

Modalités de remise des offres

Par courriel : info@saintgermaindupuy.fr

Par envoi postal sous enveloppe à :

Ville de SAINT GERMAIN DU PUY – Rue Joliot Curie – 18390 SAINT GERMAIN DU PUY

Mention à indiquer sur le pli :

« Consultation relative à la Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un terrain en gazon synthétique, NE PAS OUVRIR »

Nom et coordonnées de la personne à contacter pour obtenir des renseignements complémentaires

Monsieur GUERINEAU Jean-Michel

Téléphone : 02 48 30 84 18

Documents à remettre au titre de l'offre :

- Les documents 1 à 5 complétés/ signés
- Proposition technique détaillée
- Proposition financière détaillée avec la décomposition du prix global et forfaitaire
- RIB

Négociations

Des négociations pourront avoir lieu avec les candidats notamment par échange de courriels ou autres.

Critères de choix des offres

1. Prix (évalué sur la base de la DPGF à compléter par le candidat) - 60%
2. Valeur technique (évaluée sur la base du mémoire technique remis par les candidats) - 40 %

Information des candidats non retenus

Les candidats non retenus seront informés par courriel.

2. DESCRIPTIF DES PRESTATIONS ET/ OU FOURNITURES

2-1 Caractéristiques générales du marché

Objet du marché

Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un terrain en gazon synthétique en lieu et place d'un terrain en stabilisé, plaine de jeux Jacques Prévert

Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée maximale de 1 an à compter de la notification du marché au titulaire.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que la « phase DCE » devra être finalisée sous 10 semaines à compter de la notification de la consultation.

Type de marché

A prix global et forfaitaire.

Application des dispositions du CCAG

Le présent marché est régi par les dispositions du CCAG – PI (Cahier des Clauses Administratives et Générales des marchés de Prestations Intellectuelles).

Propriétés intellectuelles

Le Régime des droits de propriété intellectuelle est régi par l'article 25 du CCAG PI – OPTION A.

Conformément à l'article 5.1.1. du CCAG PI.

Le titulaire et le pouvoir adjudicateur qui, à l'occasion de l'exécution du marché, ont connaissance d'informations ou reçoivent communication de documents ou d'éléments de toute nature, signalés comme présentant un caractère confidentiel et relatifs, notamment, aux moyens à mettre en œuvre pour son exécution, au fonctionnement des services du titulaire ou du pouvoir adjudicateur, sont tenus de prendre toutes mesures nécessaires afin d'éviter que ces informations, documents ou éléments ne soient divulgués à un tiers qui n'a pas à en connaître. Une partie ne peut demander la confidentialité d'informations, de documents ou d'éléments qu'elle a elle-même rendus publics.

2-2 Descriptif de la prestation demandée par la Ville

Cf. Cahier des Charges joint au dossier de consultation.

4. MEMOIRE TECHNIQUE

4-1 Identification du candidat

Nom de l'entreprise	
Adresse	
Téléphone	
Courriel de la société	
Nom, fonction et courriel de la personne en charge de la consultation au sein du BET	
Site Web	
Directeur de l'entreprise	
Date de création	
Certification	
Période de fermeture	
Indiquez les coordonnées de l'agence qui sera en charge de l'exécution du marché	

4-2 Descriptif technique de la proposition du candidat

Le candidat peut répondre sur le document ci-après ou sur un document annexe remis par lui. Dans ce cas le candidat indiquera pour chaque question le numéro de la page sur laquelle figure la réponse.

Dans un souci de lisibilité et de clarté des réponses, la ville souhaite que les réponses à chaque question du mémoire technique n'excédant pas une feuille recto-verso par question.

Questions	Réponses
<p><u>1 : Indiquez la méthodologie que vous mettrez en place pour la réalisation du marché.</u></p> <p>Indiquez au minimum : les informations à fournir par la Ville, les supports utilisés, la démarche d'analyse, les référentiels utilisés notamment en ce qui concerne l'analyse des prix, l'approche retenue pour définir les objectifs de gains par type de marché, la forme des livrables</p> <p>20 points</p>	
<p><u>2 : Indiquez le nombre et les fonctions des personnes susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché.</u></p> <p><u>Indiquer au minimum pour chaque intervenant :</u></p> <p>Le nombre, la fonction, le niveau d'expérience et les qualifications dans le domaine du marché.</p> <p>Indiquer également les références pour des missions similaires en présentant les résultats obtenus.</p> <p>10 points</p>	

Questions	Réponses
<p><u>3 : Indiquez le délai nécessaire en nombre de jours ouvrés pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre.</u></p> <p>10 points</p>	



SAINT GERMAIN DU PUY

VILLE DE SAINT GERMAIN DU PUY

Rue Joliot Curie

18390 SAINT GERMAIN DU PUY

Tél : 02.48.30.84.18

CONSULTATION
MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

**CONSTRUCTION D'UN TERRAIN
EN GAZON SYNTHETIQUE
EN LIEU ET PLACE D'UN TERRAIN EN STABILISE**

1. OBJET DE LA MISSION

La mission de maîtrise d'œuvre a pour objet la construction d'un terrain en gazon synthétique en lieu et place d'un terrain en stabilisé, plaine de jeux Jacques Prévert.

La construction du terrain synthétique se décline comme suit :

- Etude de la structure et implantation,
- Travaux de terrassement,
- Travaux de drainage et d'assainissement,
- Mise en œuvre du sol sportif,
- Aménagement des abords, espaces verts,
- Tests Laboratoires.

2. DETAILS DE LA MISSION

Élément de mission AVP – Avant-Projet

- Réalisation des études de structure et d'implantation préalables
- Transmission d'un plan masse détaillé au service technique en format papier et numérique, d'une estimation détaillée des travaux par phase.
- Transmission d'une note de présentation générale du projet.
- Présentation du dossier AVP aux services de la ville.

Élément de mission PRO – Projet

- Transmission d'un plan masse détaillé définitif avec estimation détaillée du coût du projet et le planning prévisionnel détaillé des travaux (par phase avec durée de chacune).
- Présentation du projet définitif et concertation avec le service financier et le service technique afin de rédiger le dossier de consultation des entreprises.

A cet effet, le prestataire précisera la solution technique la mieux adaptée au site et aux besoins de la Ville et confirmera les choix techniques, nature / qualité des matériaux, équipements, ainsi que les conditions de mise en œuvre.

Élément de mission DCE – Dossier de Consultation des Entreprises

- Elaboration et transmission du DCE au service financier et au service technique : CCTP, RC, DPGF, plans et toutes autres pièces qui semblent opportunes.
- Modifications, si besoin est, des pièces techniques selon demande expresse de la Ville.

Élément de mission ACT – Assistance des Contrats de Travaux

- Présence lors des réunions d'ouverture des plis et réunion d'attribution.
- Analyse des offres et transmission d'un rapport détaillé et comparatif au service financier et au service technique
- Préparation des négociations éventuelles lors de l'analyse en partenariat avec le service financier et le service technique.

Élément de mission VISA – Visa des Plans d'Exécution

- Contrôle et visa des pièces d'exécution des travaux (documents techniques / administratifs et plans d'exécution) : plans, planning, fiches techniques, coûts, etc. avec retour au service financier et au service technique

Élément de mission DET – Direction de l'Exécution des Travaux

- Suivi des travaux,
- Contrôle du respect du planning, du cahier des charges,
- Proposition de solutions dans le cas de malfaçons / non-façons éventuelles,
- Organisation des réunions de chantiers avec tous les acteurs concernés une fois par semaine avec établissement d'un compte-rendu écrit,
- Suivi administratif des travaux et suivi financier (contrôle des factures, transmission d'états récapitulatifs réguliers des acomptes, bilan financier final).

Élément de mission AOR – Assistance aux Opérations de Réception

- Organisation et réalisation des OPR,
- Levée de réserves éventuelles,
- Rédaction des procès-verbaux de réception des travaux

Lu et accepté le,
A

Cachet et signature



SAINT GERMAIN DU PUY

5 – DÉCOMPOSITION DE PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

CONSTRUCTION D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE EN LIEU ET PLACE D'UN TERRAIN STABILISÉ

Montant prévisionnel de l'enveloppe HT	500 000,00 €
Honoraires de maîtrise d'oeuvre HT	€

Répartition par éléments de mission

Éléments de mission	Montant HT	TVA à 20 %	Montant TTC
AVP	- €	- €	- €
(dont part Etudes diverses)	()	()	()
PRO	- €	- €	- €
DCE	- €	- €	- €
ACT	- €	- €	- €
VISA	- €	- €	- €
DET	- €	- €	- €
AOR	- €	- €	- €
Honoraires MOE	- €	- €	- €

À
Cachet et signature

Le